L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

NO 81, RUE DE CHARTRES

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Pour la ville, 10 piastres par an, payables d'avance ; pour Plaquemine, 12 piastres par an, payables d'avance ; pour la campagne et paroisses voisines, 12 piastres par an, payables d'avance ; pour Lafourche, 12 piastres par an, payables d'avance ; pour Attakapas, 12 piastres par an, payables d'avance ; pour Opelousas, 12 piastres par an, payables d'avance ; pour Natchez, 12 piastres par an, payables d'avance ; pour Vicksburg, 12 piastres par an, payables d'avance ; pour Memphis, 12 piastres par an, payables d'avance ; pour Mobile, 12 piastres par an, payables d'avance ; pour Nouvelle-Orléans